



L'honorable Margaret Nakashuk
Ministre des Ressources humaines
Ministre responsable de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

Le 7 novembre 2022

Mandat de la ministre

Madame la ministre Nakashuk,

En tant que premier ministre du Nunavut, je vous écris pour confirmer votre mandat en tant que **ministre responsable des Ressources humaines (RH)**. Nous avons convenu que vous êtes responsable de l'ensemble des activités entreprises par votre ministère, notamment :

- Servir de conseillère principale au gouvernement du Nunavut sur les questions relatives aux ressources humaines dans la fonction publique;
- Assurer le leadership des initiatives d'emploi des Inuites et Inuits à l'échelle du gouvernement et aider le gouvernement à remplir ses obligations en vertu de l'article 23 de l'Accord du Nunavut;
- Aider les ministères et les sociétés territoriales à améliorer leurs structures organisationnelles afin de répondre à la demande croissante de programmes et de services
- Entreprendre des actions et des initiatives prioritaires spécifiques pour permettre et soutenir la réalisation du mandat de notre gouvernement, Katujjiluta.

ACTIONS PRIORITAIRES

Katujjiluta représente un ensemble d'actions et d'initiatives dans cinq domaines prioritaires:

- Vieillir dans la dignité au Nunavut;
- Élargir le continuum du logement au Nunavut;
- Promouvoir la santé et la guérison;
- Réinvestir dans l'éducation; et
- Diversifier nos économies locales.

Nous avons adopté une approche intégrée à l'égard de nos priorités, de sorte qu'aucun ministère ou société territoriale n'a la responsabilité principale de toutes les mesures dans un domaine prioritaire.

Nous avons convenu que vous êtes responsable de la conduite des actions et initiatives prioritaires identifiées ci-dessous. Il s'agit notamment d'assurer une action harmonisée et coordonnée au sein du gouvernement du Nunavut et avec nos partenaires, le cas échéant.

En priorité, vous avez accepté d'entreprendre une action immédiate concernant les points suivants :

- Fournir un large soutien à Katujjiluta par le biais d'examens, d'analyses et de recommandations en matière de RH visant à mettre en œuvre les objectifs du mandat (en cours);
- Collaborer étroitement avec les départements des Services communautaires et gouvernementaux (SCG), du Développement économique et Transports (DÉT) et des Finances afin d'élaborer des options, un plan de travail et un calendrier pour la réorganisation du DÉT et des SCG (2022-23);
- Appuyer le ministère de la Culture et du Patrimoine pour qu'il finalise le plan stratégique de formation en langue inuktitut en vue de sa mise en œuvre à partir de 2023-24, y compris l'examen de la nécessité d'élaborer une directive de gestion des ressources humaines qui appuie les efforts de formation et de perfectionnement linguistique (2022-23)
- Revoir et améliorer les processus de dotation en personnel et de recours (2023-24).

Pour aider à guider les actions futures de notre gouvernement, vous avez accepté de :

- Examiner et améliorer la prestation des logements du personnel du GN avec l'appui de la Société d'habitation du Nunavut (SHN), notamment en examinant la fonctionnalité du comité d'attribution des logements du personnel, en examinant et en révisant la politique de logement du personnel et la procédure d'attribution, et en développant un plan à long terme avec des objectifs à court terme (2022-23);
- Soutenir le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales (EAI) pour examiner l'état actuel de la décentralisation et identifier les possibilités de poursuivre la décentralisation (2022-23);
- Élaborer des options pour une nouvelle politique de lieu de travail flexible afin de soutenir les efforts de décentralisation et d'offrir aux employés plus de flexibilité pour travailler depuis n'importe quel bureau du GN situé sur le territoire (2022-23);
- Travailler avec la Nunavut Tunngavik inc. (NTI) et le gouvernement du Canada afin d'établir le comité tripartite de la stratégie du plan de formation préalable à l'emploi des Inuites et Inuits (2022-23) et soutenir l'élaboration de la stratégie du plan de formation préalable à l'emploi des Inuites et Inuits (2023-24); et
- Travailler en collaboration avec le SHN et les Finances pour revoir et modifier la politique de logement du personnel et les subventions afin d'encourager les employés à quitter les logements du personnel du GN en faveur des logements locatifs abordables ou leur propre maison (2023-2025).

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

En plus des priorités du mandat énumérées ci-dessus, vous êtes également responsable en tant que :

- Membre du comité du conseil des ministres chargé de réinvestir dans l'éducation et la formation

TRAVAILLER ENSEMBLE

Katujjiluta est plus que le titre de notre mandat. Il s'agit d'un principe directeur qui met l'accent sur un changement fondamental dans la façon dont nous allons travailler ensemble pour réaliser la promesse du Nunavut. Tout en répondant à vos priorités, je suis convaincu qu'ensemble nous saurons :

- **Travailler au sein du Cabinet et avec les membres réguliers** pour mettre en œuvre notre mandat commun;
- **Étendre et renforcer les partenariats** avec la Nunavut Tunngavik Incorporée et les organisations inuites régionales afin de tirer parti de nos ressources pour une cause commune;
- **Renforcer les capacités et soutenir l'augmentation et l'amélioration de l'emploi des Inuites et Inuits** dans la fonction publique; et
- **Faire la démonstration des valeurs sociétales inuites et l'Inuit Qaujimajatuqangit** en action afin d'obtenir un changement réel et durable.

Votre administrateur général a la responsabilité de vous aider à respecter vos engagements et à assumer les responsabilités de votre portefeuille. Vous avez la responsabilité de fournir des attentes claires à votre administrateur général, y compris des attentes en matière de collaboration et de partenariat au sein et au-delà du gouvernement du Nunavut.

Je suis fier et enthousiaste à l'idée de travailler avec vous à l'établissement de partenariats durables et à la prise de mesures coordonnées et concertées qui amélioreront la vie quotidienne des Nunavoises et Nunavois et serviront de bases solides pour notre avenir.

Sincères salutations,



P.J. Akeeagok
Premier ministre du Nunavut

c. c. Jimi Onalik, sous-ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales